



SAISON CULTURELLE
AUTOMNE/HIVER



RÉOUVERTURE DE L'ESPACE
PUBLIC NUMÉRIQUE



ENQUÊTES
DE SATISFACTION

A lire en page 15

A lire en page 19

A lire en page 13

SOMMAIRE

• Conseil communal	4
• Population - État civil	4
• L'administration communale vous informe	8
• Le CPAS vous informe	12
• Enfance - Jeunesse - Enseignement	13
• Culture	15
• Tourisme - Événements	19
• Nature - Environnement	21
• Energie - Mobilité	25
• Association	26
• Social	31
• Aînés	33
• Economie-Commerces et services	34
• Agenda	37

Editeur responsable :

Véronique Léonard, Bourgmestre
Bovigny, 59 – 6671 GOUVY

Coordination communale :

Valérie GROLET
valerie.grolet@gouvvy.be
080/29.20.21

Photo cover : Donald Bentvelsen

A l'attention des groupements et associations :

La prochaine édition de « La Vie Communale » sortira
FIN DÉCEMBRE 2024. Pour toute insertion dans
cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au
080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvvy.be.

**Les membres du Collège Communal sont à votre
disposition sur rendez-vous.** Si vous souhaitez
rencontrer la Bourgmestre ou un(e) Échevin(e), n'hésitez
pas à prendre rendez-vous : les numéros de téléphone
et les adresses mail se trouvent sur www.gouvvy.be.
Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées à
l'administration communale : 080/29.29.29.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Bovigny, 59 – 6671 GOUVY - Tél. : 080/29.29.29 - Fax : 080/29.29.39 - Mail : administration@gouvvy.be

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE GOUVY

Lundi : 8h00 - 12h30

Mardi : 8h00 - 12h30

Mercredi : 8h00 - 12h30 / Service population 13h30 - 18h00 / Autres services : 13h30 - 16h00

Jeudi : 8h00 - 12h30

Vendredi : 8h00 - 12h30

Si vous ne pouvez pas vous rendre auprès de nos services durant ces plages horaires, veuillez contacter le service concerné pour convenir d'un rendez-vous (après-midi ou samedi matin).

EDITORIAL

À la veille des élections communales, et par souci de déontologie, aucun éditorial ne sera publié dans cette parution de la vie communale.

CONSEIL COMMUNAL

Consultez ici les ordres du jour et procès verbaux

ORDRE DU JOUR

19 JUIN 2024



1. Finances communales. Budget communal 2024. Services ordinaire et extraordinaire. Modification budgétaire n° 1. APPROBATION.
2. PIC-PIMACI 2022-2024. Liaison rue de la Gare à Gouvvy-Beho (1er tronçon). Conditions et mode de passation. APPROBATION.
3. PIC-PIMACI 2022-2024. Voiries et trottoirs à Beho, chemin 1, 6 et 42. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
4. Voiries communales. Amélioration des voiries agricoles. LOT VII - Voirie entre la ZHR d'Ourthe et Deiffelt. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
5. Patrimoine. Réfection de deux ponts dans les villages de Bovigny et Ourthe (2024-072). Conditions et mode de passation. APPROBATION.
6. Distribution d'eau. Lot G14. Mise en œuvre des actions de protection des captages. Phase 1 : captages du Luxibout. Relance 2. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
7. Patrimoine communal. Rénovation énergétique du Château de Gouvvy. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
8. Patrimoine communal. Acquisition de la parcelle cadastrée 3ème division, section D, n° 797, pour une contenance de quinze ares quarante centiares. APPROBATION.
9. Patrimoine communal. Aliénation d'un bien sis sur la parcelle cadastrée 3ème Division, section B, n° 1066/02. DECISION.
10. Patrimoine communal. Vente, de gré à gré du lot 4 du lotissement communal de Vaux, d'une contenance de six ares et nonante centiares. APPROBATION.
11. Taxe communale sur la distribution gratuite d'écrits publi-

citaires ou d'échantillons publicitaires non-adressés et de supports de presse régionale gratuite, exercice 2025. APPROBATION.

12. Redevance communale pour l'Ecole de devoirs. Exercices 2024 - 2025. APPROBATION.
13. Culte. F.E. de Ourthe - Compte 2023. APPROBATION.
14. Culte. F.E. de Sterpigny - Compte 2023. APPROBATION.
15. Culte. F.E. de Montleban - Compte 2023. APPROBATION.
16. Vie associative. Attribution des subsides 2024. DECISION.
17. Environnement. Appel à projets « Territoire intelligent/ Smart Région ». Recours à la centrale d'achat IDELUX Projets publics pour la fourniture d'une solution de monitoring énergétique des bâtiments. APPROBATION.
18. Elections communales et provinciales. Ordonnance de police prise dans le cadre des élections du 13 octobre 2024. APPROBATION.
19. Fonctionnement institutionnel. Commission consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) : démission d'un membre suppléant. APPROBATION.
20. Fonctionnement institutionnel. Rapport de rémunération reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature alloués par l'Administration communale aux mandataires au cours de l'exercice 2023. APPROBATION.
21. Intercommunale VIVALIA. Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2024. Ordre du jour. APPROBATION.
22. Décision(s) de tutelle. INFORMATION.
23. Procès-verbal de la séance du 22 mai 2024. APPROBATION.

24 JUILLET 2024

1. Distribution d'eau. Déplacement de conduite entre Sterpigny et Cherain. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
2. Patrimoine communal. Acquisition des parcelles cadas-

trées 1ère division, section B, n° 3291W et 3291X, pour une contenance totale de 1 hectare 7 ares 23 centiares. APPROBATION.

3. Patrimoine communal. Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée 3ème division, section D, n° 1129N. APPROBATION.
4. Patrimoine communal. Location de la parcelle agricole sise 5ème Division (Montleban), Section D, n° 617F pie. Cahier spécial des charges. APPROBATION.
5. Patrimoine communal. Vente de la coupe ordinaire de bois le vendredi 08 novembre 2024 à 10 heures. Cahier des charges - clauses particulières et catalogue. APPROBATION.
6. C.P.A.S. Comptes annuels de l'exercice 2023. APPROBATION.
7. Culte. F.E. de Steinbach. Budget 2024. APPROBATION.
8. Etat civil. Règlement-taxe relatif à une demande de changement de nom. Exercices 2024 à 2025. APPROBATION.
9. Accueil extra-scolaire. Redevance communale pour les plaines - Exercices 2024 à 2025. APPROBATION.
10. Accueil extra-scolaire. Plaine de vacances communale - modification du règlement d'ordre intérieur. APPROBATION.
11. Sport et vie associative. Mérite sportif 2023. DECISION.
12. Vie associative. Asbl Salle au Bon Vieux Temps. Octroi d'un subside exceptionnel équivalent à 75 % du montant des factures pour la remise en état des installations de gaz et électricité. DECISION.
13. Décision(s) de tutelle. INFORMATION.
14. Procès-verbal de la séance du 19 juin 2024. APPROBATION.

POPULATION - ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **MUBENGA Shekinah**, née le 30 avril à Liège, fille de Serge et de NGASSAM FEUDA Leopoldine de Gouvy.
- **MOINET Liv**, née le 18 mai à Saint-Vith, fille de Benoît et de DEMANDE Audrey de Langlire.
- **HENROTTE Charline**, née le 16 juin à Liège, fille d'Adrien et de LUXEN Sybille de Montleban.
- **CALAY BAYET Timaël**, né le 9 juillet à Saint-Vith, fils de Ludovic et de Tiffany de Gouvy.
- **DEMASSUE Morgan**, né le 9 juillet à Liège, fils de Kevin et de CHERET Ann-Lise de Limerlé.
- **VANBESELAERE Magnus**, né le 7 août à Saint-Vith, fils de Lars et de VAN DORPE Flore de Bovigny.
- **DEWALQUE Nora**, née le 9 août à Saint-Vith, fille de Bastien et de HAZEE Elsa de Rogery.

MARIAGE

- **ROSSION Marc et BOSENDORF Laura** de Montleban se sont unis à Gouvy le 25 mai.
- **BOUVY Cédric et MARTHUS Azia** de Limerlé se sont unis à Gouvy le 8 juin.
- **LOUVINS Julien et PIRONT Floriane** de Courtil se sont unis à Gouvy le 22 juin.
- **THYS Adrien et MIEVIS Marie** de Limerlé se sont unis à Gouvy le 6 juillet.
- **NICOLAY Johan et BERTRAND Sonia** de Gouvy se sont unis à Gouvy le 27 juillet.
- **GUERMONPREZ Gary et DELHEZ Maureen** de Wathermal se sont unis à Gouvy le 3 août.
- **LEMASSON Jérôme et DUTROUX Chloé** de Rettigny se sont unis à Gouvy le 3 août.
- **LEKEU Yves et KIASY Lucienne** de Wathermal se sont unis à Gouvy le 7 août.

DÉCÈS

- **MOTTET Jean** de Cherain est décédé le 29 mai à l'âge de 89 ans.
- **WINKIN Jean** de Steinbach est décédé le 31 mai à l'âge de 95 ans.
- **SCHIFFLER Lory** dit « Orry » de Gouvry est décédé le 1er juin à l'âge de 36 ans.
- **FELTEN Julie** de Sterpigny est décédée le 4 juillet à l'âge de 99 ans.
- **ANNET Annette** de Courtil est décédée le 7 juillet à l'âge de 86 ans.
- **BOURGRAFF Jean** de Bovigny est décédé le 16 juillet à l'âge de 89 ans.
- **HUBERT Jean** de Cherain est décédé le 27 juillet à l'âge de 101 ans.
- **VERMEERSCH Yvette** de Baclain est décédée le 30 juillet à l'âge de 88 ans.
- **NOERDINGER Josée** de Gouvry est décédée le 5 août à l'âge de 83 ans.
- **BART Ginette** de Gouvry est décédée le 8 août à l'âge de 81 ans.
- **LEONARD André** de Baclain est décédé le 13 août à l'âge de 60 ans.
- **NOLLET Else** de Gouvry est décédée le 15 août à l'âge de 58 ans.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

NOCES DE PALISSANDRE DE PIERRE ET YVETTE DUTROUX-GEORGES À RETTIGNY

Nous avons rendu visite, ce 20 juillet, à Yvette et Pierre, à l'occasion de leurs noces de palissandre.

Leur rencontre a lieu lors de la kermesse de Brisy en 1955. Ce sont quatre années plus tard, le 19 juillet 1959, qu'ils ont officialisé leur amour.

Au fil des années, 4 enfants, Marylène, Daniel, Anne et Bernard, ainsi que 8 petits-enfants et 2 petits-enfants de cœur ont rejoint leur belle famille et font leur bonheur, eux qui aiment tant recevoir.

Désormais, après une carrière de maçon et de fermière, ils profitent d'une retraite bien méritée. Toujours bon pied bon œil. Lire le journal et faire le café, le jardinage et le ménage font partie de leur quotidien.

Soixante-cinq ans ont passé mais ils sont toujours là.



Tout ne va pas toujours aussi bien qu'on le dit mais la vie est plus simple quand on est deux, et que l'amour reste éternel.

Nous prenons congé d'eux après un très bon moment convivial.

NOCES D'OR D'ALBERT ET ODETTE WINAND-MONFORT DE GOUVY

Nous avons rendu visite, ce 8 juin, à Odette et Albert à l'occasion de leurs noces d'or.

Leur rencontre remonte au 7 août 1971 à l'occasion du mariage de la sœur d'Albert et du cousin d'Odette. Ce sont trois années plus tard, le 6 septembre 1974, qu'ils se marient.

Trois enfants, Stéphane, Nicolas et Eline, ainsi que 8 petits-enfants ont rejoint leur belle famille et font leur bonheur.

Après une brillante carrière à la poste pour Albert et d'infirmière pour Odette, l'heure de la retraite a sonné. Pensionnés mais toujours actifs ! Ils donnent beaucoup de leurs personnes tant dans le monde associatif que culturel.



Toujours prêts à aider quiconque en a besoin.

Cinquante ans ont passé mais ils sont toujours unis comme au premier jour. L'humour, la confiance, la fidélité, la disponibi-

lité, le respect et la tendresse restent des valeurs importantes.

C'est après un bon moment convivial que nous prenons congé d'eux.

NOCES D'OR DE JULES ET GEORGETTE PECQUET-KRAUSCH DE GOUVY

Le 22 juin, nous avons reçu, à la maison communale, Georgette et Jules à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.

Ils se sont rencontrés lors du mariage du cousin de Georgette. Ils officialisent leur union le 22 juin 1974.

Au fil des années, 3 enfants, Christian, Fabienne et Didier ainsi que 4 petits-enfants ont rejoint leur famille.

Désormais, après une carrière à la poste pour Jules, et de femme au foyer pour Georgette, tous deux profitent d'une retraite bien méritée. Lorsqu'ils ne sont pas en voyage à l'étranger, ils pratiquent la pêche, le jardinage et vont voir des pièces de théâtre en wallon.

Les années ont passé, les cheveux ont blanchi. Mais il leur reste l'amour.

Nous leur souhaitons une très longue et très heureuse continuation de vie commune. Qu'ils conservent le plus longtemps possible la santé et leur joie de vivre.



NOCES D'OR DE JOSÉ ET ANNE LANUIT-SEVRIN DE GOUVY

Le 20 juillet, nous avons accueilli avec plaisir José et Anne à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.

Alors qu'ils habitent à 300m l'un de l'autre, ils ne se connaissent pas. C'est au football qu'ils feront connaissance. Ils officialisent leur union le 19 juillet 1974.

Ils habiteront 4 ans à Grand-Halleux, leur village natal, avant de s'installer définitivement à Gouvy.

Au fil des années, 2 enfants, Stéphanie et Séverine et 4 petits-enfants ont rejoint leur famille.

José était conducteur de train à la sncb, tandis qu'Anne, après avoir travaillé au magasin familial, s'est occupée de la maison et de leurs filles.

Maintenant, c'est la marche, les mots fléchés et le jardinage qui rythment leur quotidien.

Nous leur souhaitons une très longue et très heureuse continuation de vie commune. Qu'ils conservent le plus longtemps possible la santé et leur joie de vivre.



NOCES D'OR D'ANDRÉ ET FLORE JACOBY-HUET DE GOUVY

Ce 3 août, nous avons célébré les noces d'or de Flore et André.

Leur rencontre a eu lieu lors d'une fête à Cherain en 1970. C'est le 27 juillet 1974 qu'ils uniront leurs destinées.

Après le mariage, le couple s'installe dans leur maison à Gouvy. André sera conducteur de trains, tandis que Flore sera aide-familiale. Au fil des années, 3 enfants, Frédéric, Mickaël et Christophe, ainsi que 8 petits-enfants ont rejoint cette belle famille.

Désormais, c'est le jardinage, l'entretien de la maison et du gîte, qui les occupent pleinement, ainsi que la chorale pour Flore et la FNC en tant que porte-drapeaux des anciens combattants pour André.

Ils sont toujours disponibles et actifs en tant que bénévoles, que ce soit aux 3x20, à la salle paroissiale ou encore à la croix rouge pour le prêt de matériel.

Aujourd'hui, ils prennent un repos bien mérité. Nous leur souhaitons encore de belles années de vie commune.



NOCES D'OR D'ACHILLE ET MARIA MARGRAFF-MÜLLER DE BEHO

Ce samedi 24 août, nous avons accueilli avec plaisir ce couple qui fêtait ses cinquante ans de mariage, accompagné de sa famille.

Ils se sont rencontrés sur leur lieu de travail en 1970. Ce sont 4 années plus tard qu'ils se sont dit oui, le 16 août 1974.

Au fil des années, 2 enfants, Christophe et Stéphanie, sont venus agrandir leur famille, élargie plus tard par 4 petites-filles.

Désormais pour Achille, après une carrière dans le domaine de la construction, d'abord dirigeant de chantier, puis indépendant, et employée, puis ménagère pour Maria, pour s'occuper de leurs enfants, ils profitent d'une retraite bien méritée à Beho.

Maintenant c'est chasse, pêche, jardinage et les petits enfants qui leur donnent du plaisir.

Nous les remercions de ce beau moment passé ensemble et leur souhaitons encore de belles années.



L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS INFORME

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Une vente de bois de chauffage sera organisée le MARDI 19 NOVEMBRE 2024, à 20h dans la salle du conseil communal à Bovigny 59.



Le catalogue est disponible soit :

- en le téléchargeant sur le site communal : <https://www.gouvvy.be> ;
- par mail : myriam.hay@gouvvy.be ;
- ou au secrétariat communal : 080/29.29.21
 - du lundi au vendredi de 8h à 12h30
 - l'après-midi, sur rendez-vous
 - le mercredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

LA CLDR GOUVIONNE A BESOIN DE VOUS !

Depuis 2015, une Opération de Développement Rural est menée dans votre commune.

Peu de temps après son lancement, en 2016, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a été désignée et mise en place. Cette commission a été constituée à partir de citoyens gouvions candidats. La CLDR est ainsi chargée d'accompagner l'Opération tout au long, dès la phase de l'élaboration, jusqu'à la mise en œuvre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Ce dernier comporte notamment la liste des 50 projets proposés, réfléchis, discutés, votés puis priorisés par la CLDR elle-même.

Le rôle de cette commission est ainsi multiple et varié. Du début à la fin de l'Opération, elle est chargée de représenter les citoyens de Gouvvy, leur parole, leur avis, et d'appliquer ceux-ci au travers de la mise en œuvre et l'activation des fiches-projets. Mais elle n'est pas seule pour y arriver ! Elle peut en effet compter sur l'aide précieuse des agents communaux, des élus politiques aux compétences et attributions diverses, ainsi que sur la Fondation Rurale de Wallonie,

organisme d'accompagnement désigné. En pratique, cette Commission se compose d'un maximum de citoyens (3/4) pour un minimum d'élus politiques (1/4 maximum).

Le PCDR de la commune de Gouvvy a été approuvé en 2020 par la Région Wallonne (entre autres). Depuis lors, plusieurs projets inscrits dans ce programme ont déjà été mis en œuvre, tels que :

- mise en place du service de transport « Proxi-Gouvvy » ;
- mise en place de l'association « Gouvvy, chemins et sentiers » qui assure le suivi du travail de terrain sur base des données produites par les membres du Groupe de Travail ;
- placement de chicanes, coussins berlinois à l'entrée des villages et modification des zones d'entrée d'agglomération en tenant compte de la croissance et de l'extension des villages et par conséquent, limitation des vitesses.

D'autres projets initiés et réfléchis par la CLDR sont en cours de réalisation, comme l'aménagement d'un espace convivial à la rue de la Gare à Gouvvy. L'avant-projet a été approuvé en mai dernier par l'Administration régionale, et le projet définitif devrait être bientôt mis en œuvre.

Toutes les informations importantes relatives à cette Opération sont publiées régulièrement sur ce site Internet : <https://www.jeparticipegouvvy.info/>



Fondation Rurale
de Wallonie

Aujourd'hui, la CLDR a besoin de vous ! Pour le bon déroulement de la suite de l'Opération, du renfort est nécessaire. Alors si vous souhaitez contribuer au développement de votre commune, que vous voulez faire bouger les choses pour votre village, que vous voulez participer aux discussions et réflexions concernant la mise en œuvre de projets sur le territoire, ou que vous êtes tout simplement curieux et motivé, cet appel est fait pour vous !

N'hésitez plus et rejoignez la CLDR !

Pour intégrer la CLDR, trois possibilités s'offrent à vous :

- contactez directement la Fondation Rurale de Wallonie (personne de contact : Rosine Bronlet – r.bronlet@frw.be – 080/29 11 27) ;
- remplissez le formulaire de candidature ci-joint et déposez-le à l'Administration communale ;
- remplissez le formulaire via le QR code ci-contre.



Si vous hésitez encore, mais êtes tout de même intéressé ou intrigué, nous vous invitons à prendre part à la prochaine réunion de CLDR, qui se tiendra dans le courant de l'automne 2024. Ce sera l'occasion idéale pour vous de découvrir la CLDR de l'intérieur, et de vous familiariser avec ses enjeux.



Photo prise par la FRW lors d'une réunion de CLDR



Page de couverture du mini PCDR - paru en 2023



Proxi-Gouvy



Photo prise par la FRW - CLDR de Gouvy - 2019

Pour recevoir l'invitation à cette prochaine réunion et toutes les informations nécessaires, vous pouvez envoyer un mail à cette adresse : r.bronlet@frw.be, ou téléphoner directement au 080/29.11.27.

CANDIDATURE À LA CLDR

Vous souhaitez vous impliquer pour votre commune et agir sur votre futur ?



Nom et prénom

Genre

Adresse mail

Téléphone

Date de naissance

Adresse (dont village) :

Profession

Si retraité(e) ou étudiant(e) : Dans quel domaine étiez/ êtes vous ?

Implication dans la vie communale oui - non

Si oui, dans quoi ?



Vos centres d'intérêt (entourez):

Nature	Paysages	Culture	Sports	Enfance
Patrimoine	Histoire	Seniors	Tourisme	Logement
Aménagement du territoire	Energie	Agriculture	Economie	
Santé	Jeunesse	Commerces et HORECA	Mobilité	
Autres:				

Signature et date :

POUR TOUTE QUESTION :



Fondation Rurale
de Wallonie

Rosine Bronlet
r.bronlet@frw.be
080/ 29 11 27



Laurence Soreil
080/29 20 22
laurence.soreil@gouvvy.be



LES ÉLECTIONS LOCALES DU 13 OCTOBRE 2024

Tous les six ans, les électeurs et électrices sont appelés à choisir leurs représentants pour siéger au sein des conseils communaux et des conseils provinciaux.

La commune est l'échelon politique le plus proche des citoyens. Elle mène de nombreuses actions :

- des missions obligatoires, comme la tenue des registres de l'état civil, le maintien de l'ordre et l'entretien des voiries communales ;
- des missions facultatives, par exemple en matière de logement, culture, aides aux associations, ...

Dans la commune de Gouvy, 17 sièges sont à pourvoir pour le conseil communal. Le collège communal se compose quant à lui de 5 ou 6 membres.

La province exerce une série de missions, par exemple dans les domaines de l'enseignement ou de la santé. Les électeurs votent au sein des districts qui sont des regroupements de plusieurs communes.

Au sein de la province de Luxembourg, 35 sièges sont à pourvoir. Le Collège provincial se compose de 4 députés.



QUI PEUT VOTER AUX ÉLECTIONS DU 13 OCTOBRE 2024 ?

POUR LES ÉLECTIONS COMMUNALES

Toute personne remplissant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans accomplis le jour des élections ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être inscrit au registre de la population au plus tard le 1^{er} août 2024.

Les ressortissants étrangers issus ou non d'un pays membre de l'Union européenne peuvent y participer à condition d'avoir effectué les démarches nécessaires avant le 31 juillet.

POUR LES ÉLECTIONS PROVINCIALES

Sera convoquée aux élections provinciales toute personne remplissant les conditions suivantes :

- avoir la nationalité belge ;
- avoir 18 ans accomplis le jour des élections ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être inscrit au registre de la population le 1^{er} août 2024 au plus tard.

Les ressortissants étrangers issus ou non d'un pays membre de l'Union européenne ne peuvent donc pas y participer.

LA CONVOCATION

Quelques jours avant les élections, les Belges et les étrangers inscrits recevront leur convocation dans leur boîte aux lettres. Si ce n'est pas le cas, il est toujours possible d'obtenir sa convocation en se rendant à l'administration communale jusqu'au jour de l'élection, le 13 octobre à midi.

LA PROCURATION

Le vote par procuration permet, en cas d'absence le 13 octobre 2024, de se faire représenter par un autre électeur.

Quatre cas de figure justifient de donner procuration à un autre électeur. Pour chaque cas, une pièce justificative sera demandée en plus du document de procuration.

Le 13 octobre, si ...	...le justificatif suivant doit être joint à la procuration :
L'électeur ou un proche est malade et ne peut pas se déplacer pour aller voter	Un certificat médical d'un médecin (qui n'est pas candidat).
L'électeur est à l'étranger (pour des raisons non professionnelles)	Une preuve de réservation OU un titre de transport OU une attestation d'un organisme de voyage OU une déclaration écrite sur l'honneur attestée par le Bourgmestre.
L'électeur travaille ou étudie	Un certificat de l'employeur ou de l'établissement d'enseignement OU une déclaration sur l'honneur (s'il travaille en tant qu'indépendant) attestée par le Bourgmestre.
L'électeur est juridiquement privé de liberté	Un certificat de l'établissement où l'électeur séjourne.

COMMENT DONNER PROCURATION ?

1. S'assurer d'être dans une situation justifiant un vote par procuration.
2. Compléter le formulaire de procuration et y joindre la ou les pièce(s) justificative(s).
3. Le jour de l'élection, le porteur de procuration se présentera au bureau de vote dans lequel le mandant est convoqué. Le porteur de procuration devra être muni :
 - a. de sa convocation ;
 - b. de sa carte d'identité ;
 - c. du formulaire dûment complété et signé par le mandant et par lui-même ;
 - d. de la ou des pièces justificatives nécessaires.
4. Le président du bureau de vote vérifiera les documents en possession du porteur de procuration et pourra refuser le vote par procuration si la procédure n'a pas été respectée.

Le mandant ne peut remettre une procuration qu'à un autre électeur. Celui-ci ne pourra porter qu'une seule procuration. Les électeurs belges doivent remettre la procuration à un autre électeur belge.

Attention ! Le porteur de procuration devra se rendre dans le bureau de vote dans lequel le donneur de procuration est convoqué. Si le porteur de procuration est convoqué dans un autre bureau, celui-ci devra donc se rendre dans deux bureaux différents : le premier pour lui-même, le second pour le donneur de procuration.



S'INFORMER SUR LES ÉLECTIONS

Encore des questions au sujet des élections ? Le portail <http://electionslocales.wallonie.be/> contient une multitude d'informations. De plus, le soir du 13 octobre, les résultats s'afficheront en temps réel en fonction de l'évolution du dépouillement.



LE CPAS VOUS INFORME

#RÉUSSIR 2024 - COURS DE REMÉDIATION ET SOUTIEN SCOLAIRE À L'ÉCOLE DE BOVIGNY : UN SUCCÈS RÉJOUISSANT !

Du 29 juillet au 09 août, l'école de Bovigny a accueilli une nouvelle fois l'édition #Réussir2024 – cours de remédiation et soutien scolaire destinés aux étudiants de la 1^{ère} à la 6^{ème} secondaire, organisée par le CPAS de Gouvvy.

Cette période de deux semaines a réuni un total de 57 élèves et a été marquée par l'engagement de près de 18 professeurs expérimentés, qui ont œuvré avec passion pour aider les élèves à surmonter leurs difficultés d'apprentissage.

Les cours étaient variés et adaptés aux besoins spécifiques de chaque élève, permettant ainsi une approche individualisée. En parallèle des cours, trois moniteurs ont également pris en charge des activités sportives et culturelles les après-midis, offrant aux jeunes un équilibre parfait entre apprentissage et détente. Ces moments de loisirs ont non seulement contribué à renforcer la cohésion entre les élèves, mais ont aussi favorisé un environnement d'apprentissage positif.

Le bilan de cette expérience est sans appel : le programme a rencontré un franc succès auprès des participants, qui ont exprimé leur satisfaction tant sur le plan éducatif que sur le bien-être général. Les parents se sont également montrés ravis des progrès réalisés par leurs enfants, témoignant ainsi de l'impact significatif de cette initiative.

Fort de ce succès, le CPAS de Gouvvy s'engage à continuer sur cette lancée, visant à enrichir l'offre de soutiens scolaires et mettant tout en œuvre pour offrir aux élèves les meilleures conditions possibles pour leur réussite scolaire. Nous avons hâte de découvrir ce que l'année prochaine nous réserve... restez connectés !



ENFANCE - JEUNESSE



ENQUÊTES DE SATISFACTION

PARENTS, VOTRE AVIS COMPTE !

Aidez-nous à améliorer la qualité de l'Accueil Temps Libre des enfants en répondant à notre questionnaire.

Tous les 5 ans, via la coordination Accueil Temps Libre (ATL), la Commune de Gouvvy réalise un état des lieux de l'offre d'accueil des enfants de 2,5 à 15 ans durant leur temps libre. Ce travail nous permet de connaître au mieux la situation de l'ATL sur le territoire de la commune et de pouvoir répondre au mieux aux besoins des enfants, des jeunes, des parents et des professionnels.

Ce questionnaire est à destination des personnes qui confient leurs enfants à un opérateur d'accueil hors des périodes sco-

laires. Il est anonyme et ne vous prendra pas plus de 15 minutes.

- Rendez-vous sur : <https://miniurl.be/r-5emg>
- Ou scannez le QR Code

Disponible jusqu'au 20 décembre 2024



TU AS ENTRE 13 ET 16 ANS ? LE SERVICE ACCUEIL TEMPS LIBRE A BESOIN DE TOI !

Afin d'améliorer la qualité de l'Accueil Temps Libre, c'est-à-dire des activités auxquelles tu participes peut-être en dehors des périodes scolaires, nous avons besoin de ton aide pour répondre à quelques questions.

Compléter le formulaire ne te prendra que cinq minutes. Les réponses sont anonymes.

Merci pour ta contribution !

Rendez-vous sur : <https://miniurl.be/r-5lui>
ou scannez le QR Code

Disponible jusqu'au 20 décembre 2024



Contact : si vous souhaitez recevoir le formulaire au format papier, ou si vous avez des questions, contactez la coordinatrice ATL, Stéphanie Infantino, au 080/29.29.33 ou par mail à stephanie.infantino@gouvvy.be.

CRÈCHE COMMUNALE

1^{ER} GOÛTER ENCHANTÉ !

Le 26 juillet dernier se déroulait, pour la première fois, un goûter organisé par l'équipe de la crèche communale « La Cachette Enchantée ».

Une rencontre conviviale entre les parents, les futurs parents, l'équipe de la crèche et les enfants.

Le menu avait été préparé avec les enfants lors d'une activité culinaire.

Nous tenons à remercier les parents qui ont répondu présents à notre première édition qui, grâce à eux, a été un grand succès.



LA CACHETTE ENCHANTÉE



FÊTE DES BAMBINS : PETITS BOUTS D'HOMME ET DE FEMME - LES ENFANTS DE 2023

LE SAMEDI 1^{ER} JUIN 2024, LES BÉBÉS DE 2023 ÉTAIENT À L'HONNEUR !

Lors d'une matinée festive, les 39 petites têtes blondes, accompagnées de leurs parents, étaient invitées à participer à un atelier de psychomotricité, sur la langue des signes ou d'éveil musical.

Les grands frères et grandes sœurs n'étaient pas en reste, ils pouvaient se faire grimer et participer à un atelier de peinture /coloriage et un atelier Kamishibai (histoire comptée via un petit théâtre).

Après la remise de la prime de naissance et d'un petit livre, un moment de partage autour d'un verre et d'une collation a permis aux parents de rencontrer les divers services œuvrant dans le secteur de la petite enfance.

Nous remercions tous les partenaires qui ont fait de cette matinée une réussite : l'ONE, la Ligue des Familles, les accueillantes des P'tits Soleils et de la crèche communale « La cachette enchantée », Accueil Assistance ainsi que les prestataires des ateliers organisés.



L'ÉCOLE DE DEVOIRS (EDD)

Lors du festival du Climat et des associations du dimanche 7 avril 2024, l'EDD « L'Arbre aux Lutins », du château de Gouvry, a participé au jeu concours de la fresque sur l'environnement.



Les lutins de l'EDD ont redoublé d'imagination, avec toute l'équipe des elfes volontaires, pour créer et construire leur fresque. Leur travail a été récompensé par le premier prix.

C'est ainsi que nos petits lutins ont participé à une présentation sur le tri des déchets proposée par IDELUX. Les enfants ont été félicités par la collaboratrice IDELUX pour leur connaissance des divers types de déchets.



Un des projets de l'EDD « L'arbre aux lutins » est d'initier les enfants au recyclage, au tri et au respect de l'environnement.

N'hésite pas à nous rejoindre comme petit lutin ou comme elfe, accompagnateur(trice) de nos lutins !



Contact : Véronique Haan - Coordinatrice école de devoirs
0492/154.614 ou edd@gouvvy.be



CULTURE



SAISON AUTOMNE/HIVER DE VOTRE SERVICE CULTUREL !

AN AMERICAN DAY - DANS LES INTÉRIEURS D'EDWARD HOPPER

Par Emmanuel Grégoire, historien de l'Art et conférencier (IMEP) en collaboration avec Aurélie Mazaudier professeur d'Arts plastiques.

Le vendredi 27 septembre 2024 de 9h à 21h.

De Cap Code à Greenwich Village, en entrant dans les bars, les bureaux, les chambres d'hôtel, les cinémas... , les toiles d'Edward Hopper sont emblématiques de l'American way of life d'avant et d'après-guerre. Mélancoliques, désabusées, certaines inondées de lumière, les œuvres de ce peintre à la renommée internationale comptent parmi les plus diffusées dans le monde. Une journée entière ne sera donc pas de trop pour pénétrer l'univers de cet artiste. La journée proposée sera rythmée par des conférences courtes et ciblées, par des lectures de nouvelles et d'extraits consacrés à ses tableaux ainsi que par des repas à l'américaine. Une immersion unique dans un univers connu qui reste pourtant



à découvrir !

Petit-déjeuner : 9h00 - 10h00.

Conférence : 10h00 - 11h00 - Les premiers pas du peintre : Paris et la publicité.

Lecture : 11h00 - 11h45 : Vivre dans les tableaux.

Dîner : 12h00 - 13h30.

Conférence : 13h30 - 14h30 : Hopper et la modernité : devanciers et successeurs.

Lecture/musique : 14h30 - 15h30 : Ambiances épinglées ; participation des musiciens de l'IMEP Namur.

Goûter : 16h00 - 17h00.

Conférence : 17h00 - 18h00 : Des liens très serrés : Hopper et le cinéma.

Aurélie Mazaudier : 18h00 - 19h00 : présentation pratique sur les techniques picturales de Hopper.

Souper : 19h00 - 21h 00.

Au château de Gouvvy – Prix : 75€/personne - repas et boissons comprises.

Réservation obligatoire.



CONCERT-CONFÉRENCE-SOUPER - UNE SOIRÉE VIVALDIENNE

Par Emmanuel Grégoire (historien de l'Art et conférencier) – Ariadna Besalduch-Mediavilla (violoncelliste) et Pierre Risopoulos (pianiste) – IMEP.

Samedi 19 octobre 2024 à 18h.

C'est en écoutant son père, lui-même violoniste, que Vivaldi prend goût à la musique. C'est pour lui assurer une vie à l'abri du besoin que ses parents



l'orientent vers la prêtrise. C'est pour vivre sa passion que le compositeur prend le chemin de la création artistique. Et c'est rythmée par un éventail de concertos pour violoncelle d'Antonio Vivaldi que cette soirée se déroulera. Elle vous permettra donc, en musique vivante, comme les précédentes consacrées à d'autres compositeurs, de vous plonger dans l'univers de ce grand musicien vénitien, d'en découvrir et d'en goûter les habitudes alimentaires. La sérénissime re-gorgeait au XVIII^e siècle de plaisirs et de réjouissances, de banquets et de concerts. C'est cette ambiance que nous vous donnerons à entendre et à apprécier durant quelques heures que nous vous garantissons festives et gourmandes.

Au château de Gouvry – Prix : 35€/personne
Boissons comprises.
Réservation obligatoire.

MARC CHAGALL - DE SA TERRE NATALE AU PLAFOND DE L'OPÉRA GARNIER

Par Emmanuel Grégoire (historien de l'Art et conférencier).

Vendredi 8 novembre 2024 à 19h30.

Ce Biélorusse, né en 1887 dans une famille juive, se frotte à la peinture dès son enfance. Attiré par la capitale des Arts, il s'y exile et s'y installe en 1925. Il y devient membre de l'École de Paris, une étiquette sous laquelle sont regroupées des personnalités



étrangères déployant leurs talents en France.

Il y acquiert une célébrité proche de celle de Picasso. Il y déploie, dans des toiles hautes en couleur, un univers onirique et poétique personnel, en dépit d'une vie marquée par le déracinement et le traumatisme des deux guerres. La peinture de chevalet est loin d'être son unique moyen d'expression.

Cette soirée le présentera donc également comme le concepteur de vitraux qu'il était (verrières de la cathédrale de Metz et de la chapelle des Cordeliers de Sarrebourg, entre autres) et comme l'illustrateur, notamment des Fables de La Fontaine.

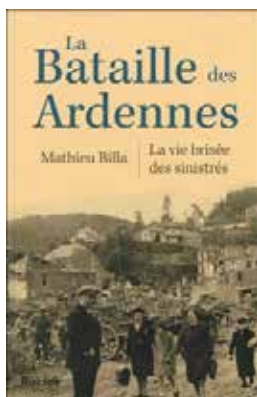
Au château de Gouvry – Prix : 7€

CONFÉRENCE - LA RESTAURATION DE L'ARDENNE SINISTRÉE 1945-1948

Par Mathieu Billa.

Jedi 14 novembre 2024 à 19h30.

Le 16 décembre 1944, au sein de la province du Luxembourg en Belgique, s'est déroulé un conflit d'une envergure considérable au cours de la Seconde Guerre mondiale : la Bataille des Ardennes. Dans cette situation, tant les Américains que les Allemands n'ont pas hésité à recourir à des bombardements intensifs sur les localités ardennaises, trans-



formant les zones d'habitation en champs de ruines. Toute la Belgique est à reconstruire pour la deuxième fois en 20 ans. Comment le Luxembourg belge va-t-il supporter la détresse de la population et orchestrer la complexe phase de reconstruction ? Ce sera le débat de cette conférence.

Diplômé en Histoire de l'Université de Namur (2008) et en didactique de l'Histoire de l'Université Catholique de Louvain (2012), Mathieu Billa est passionné depuis son plus jeune âge par l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Directeur du Bastogne War Museum depuis 2014, Mathieu Billa, est également auteur de plusieurs écrits dont La Bataille des Ardennes. La vie brisée des sinistrés.

A la salle du conseil à la maison communale - Entrée libre

MATINALES AU CHÂTEAU - « OHÉ, OHÉ » SPECTACLE CONTE ET MARIONNETTE

Par Luisa Bevilacqua.

Dimanche 24 novembre 2024 à 11h au château de Gouvvy - à partir de 6 ans.

Une petite fille part à la recherche d'une île inconnue et de son père disparu. Le vieux capitaine Yvan l'accompagne et lui apprend aussi, qu'en mer comme dans la vie, il faut toujours tenir bon et garder le cap sur ses rêves. Les voilà partis pour un voyage rocambolesque et poétique défiant les frontières de l'ici et de l'ailleurs !

Un spectacle de conte et marionnette librement inspiré du « Conte de l'île inconnue » de José Saramago.

Une coproduction de la Cie Kookaburra et du Théâtre de la parole avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles – Service général de la création artistique.

Au château de Gouvvy – Prix : 7€/adulte - gratuit pour enfants - Apéro offert



crédit photo © Novella De Giorgi

CONCERT DE FIN D'ANNÉE - CANDLELIGHT

Wolfgang Amadeus Mozart, Symphonie concertante pour violon et alto et Symphonie n°40 - Orchestre d'étudiants de l'IMEP sous la direction de Thimothée Grandjean.

Samedi 14 décembre à 20h, église de Bovigny.

Vous proposer un concert pour clôturer la saison culturelle et l'année est maintenant devenu une habitude à Gouvvy. Mais la formule est chaque fois bien différente !

Le ruban rouge autour du paquet cadeau qui vous attend sera noué par pas moins d'une trentaine de jeunes et talentueux musiciens poursuivant leur cursus académique et artistique à l'IMEP (Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie) à Namur. Le contenu de l'emballage peut ici déjà être dévoilé : un concert ! Mais lequel ? Un programme purement mozartien écrit par le divin compositeur. Deux de ses pièces emblématiques vous seront donc données à entendre pour finir 2024 tout en beauté.

Manquer pareille occasion serait bien dommage. Vous voilà prévenus... À vos agendas !

A l'église de Bovigny - Prix 15€ - gratuit moins de 16 ans
Vin chaud et cougnous offerts



ATELIERS ARTISTIQUES 2024-2025

ATELIER CIRQUE À PARTIR DE 6 ANS.

Chaque mercredi de 15h30 à 17h. A partir du 18 septembre 2024.

Tu apprendras en t'amusant et au travers du jeu les diverses techniques de cirque. Les mots clés pour cet atelier resteront encore la convivialité et l'apprentissage par le jeu. Chacun trouvera sa



place et sera valorisé selon son niveau d'évolution.

Animateur : Pascal Genot.

Lieu : Ecole de Cherain, 33A.

Prix : 150 €/an.

ATELIER ARTS PLASTIQUES ADOS-ADULTES

Le lundi de 18h30 à 21h à partir de 16 septembre 2024.

Croquis d'observation d'après modèle vivant, photo, nature morte.

Pourquoi faire du croquis ? Le croquis est à la fois un exercice d'observation et d'expression artistique, il permet de capturer

rapidement des idées, des impressions et des observations visuelles. Il aide à développer les compétences en dessin, à améliorer l'observation et à explorer différentes compositions avant de créer une œuvre plus aboutie. C'est un exercice très utile pour nourrir sa créativité et son style artistique unique.

Pour qui ? Débutants à confirmés.

Animatrice : Aurélie Mazaudier.

Prix : 150 €/an - formule abonnement 65 €/10 séances.

ATELIER ARTS PLASTIQUES ADOS-ADULTES – PRATIQUE AVANCÉE

Le mercredi de 18h30 à 21h à partir de 18 septembre 2024.

Pour qui ? Cet atelier est ouvert aux personnes ayant une pratique artistique personnelle naissante ou développée et souhaitant avoir un lieu où pratiquer et échanger.

Pourquoi ? Un espace dédié, le partage d'expérience, le dynamisme d'un groupe, les conseils et la bonne humeur sont de véritables stimulants pour avancer et aller plus loin dans son processus créatif.

Animatrice : Aurélie Mazaudier.

Prix : 150 €/an - formule abonnement 65 €/10 séances.

ATELIERS INITIATION ARTISTIQUE POUR ENFANTS

Le mercredi, de 13h30 à 14h30 (pour les 4 à 6 ans) et 15h-16h45 (pour les 7-12 ans).

A partir du 2 octobre 2024.

Viens découvrir notre atelier artistique avec une toute nouvelle animatrice. Grâce à des activités ludiques et à diverses techniques comme le dessin, la peinture, le collage, etc., nous créerons un espace magique où l'imagination prend vie et où chaque enfant pourra explorer son potentiel créatif !

Animatrice : Alinoë Toussaint.

Prix : 70 €/an pour les 4-6 ans. 120€/an pour les 7-12 ans.

NOUVEAU : ATELIER THÉÂTRE - DE 10-15 ANS

Le mardi de 17h à 18h30 à partir du 1 octobre.

C'est tout nouveau, c'est tout chaud ! Viens t'amuser dans cet atelier théâtral, alliant jeux de rôles, improvisations et humour. Idéal pour développer l'imaginaire et la confiance en soi tout en s'amusant sur scène !

Animatrice : Alinoë Toussaint. - Prix : 150€/an.



ATELIER LITTÉRAIRE « LES ÉPLUCHEURS DES MOTS »

Le mardi (1 semaine/3) de 14h à 16h.

Notre aventure littéraire poursuit son petit bonhomme de chemin. Vous êtes un amoureux de livres et vous aimeriez mieux comprendre l'œuvre littéraire, vous êtes curieux de découvrir des nouveaux auteurs et même de faire leur rencontre ? Rejoignez notre groupe !

Animatrice : Isabelle Lejeune.

Participation gratuite, inscription obligatoire.

NOUVEAU : ATELIER DÉCOUVERTE - EXPLORER SA VOIX ET SON CORPS (ADOS-ADULTES)

Le jeudi (1 semaine sur deux) de 18h30 à 20h30 à partir du 10 octobre.

Dans un monde où les maladies de dépression, burn-out, syndrome de la fatigue chronique, fibromyalgie, troubles émotionnels et psychiques n'ont été aussi fréquentes qu'aujourd'hui, l'opportunité de s'exprimer dans une atmosphère sûre et bienveillante n'est pas un luxe, mais une nécessité.

Améliorer le bien-être grâce à une série d'ateliers dédiés au corps et à la voix. Ces ateliers invitent les participants à explorer et à découvrir leur corps et leur voix, et à s'exprimer à travers le mouvement, la respiration, le toucher et le son.

Vous allez découvrir que votre voix est une source d'énergie pour le corps et pour l'âme.

Vous allez résonner, chanter, danser, jouer, bouger et vous amuser ensemble.

Animatrice : Dr. Rhaïssa D'haene.

Médecin et musicienne, Rhaïssa s'est formée au Centre Artistique International Roy Hart et elle a suivi de nombreux workshops de clown et d'expression corporelle.

Aucun prérequis. - **Prix :** 120€/6 séances.

NOUVEAU : ATELIER COUTURE ADOS-ADULTES

Le mardi de 18h à 20h à partir du 24 septembre.

Apprentissage des bases de couture. Approche technique de l'habit jusqu'à la réalisation d'un vêtement. Prendre sa machine à coudre, tissus et petit matériel de couture.

Animatrice : Francine Marenne. - Prix : 150€/an.

Inscription obligatoire pour chaque atelier auprès du Service culturel de Gouvy. Lieu de déroulement des ateliers (à l'exception de l'atelier cirque) : Château de Gouvy - rue d'Houffalize, 12.

Infos et réservations pour les événements et ateliers : Service culturel de Gouvy - 080/29.29.45 - 0495/146.980 dorina.muntean@gouvy.be Compte bancaire : BE94 0910 1796 2914, Bovigny 59 - 6671 Gouvy – communication : nom, prénom, nom de l'activité.

EPN

L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE DE GOUVY OUVRE SES PORTES !

Vous rencontrez un problème par rapport au numérique ?

Vous avez des projets mais vous ne vous sentez pas capable de les réaliser en toute autonomie ?

Vous avez peur de faire une erreur ? Vous ne vous sentez pas en sécurité ?

Vous avez envie d'en savoir plus pour pouvoir en découvrir plus ? Venez profiter de tous les services proposés dans nos locaux, au château de Gouvvy, juste à côté de la bibliothèque !

Horaires en accès libre :

Mardi 09h00-12h00

Mercredi 16h30-18h30

Jeudi 13h00-18h00

Bientôt : de nouveaux ateliers et de nouvelles formations !

N'hésitez pas à prendre contact pour un RDV privé en dehors de ces heures !

Vous avez des souhaits particuliers, un avis, une idée ? N'hésitez pas à nous les partager via le formulaire accessible grâce à ce code QR.



Retrouvez les détails sur la page Facebook de l'EPN !

Tarif fréquentation :

L'accès à l'EPN se fait sur base d'une carte prépayée de 15€ qui doit être commandée via versement bancaire au numéro **BE91 0910 0955 9276** (Administration communale) mentionnant la communication : **EPN + « NOM et PRENOM »** de la personne qui utilisera la carte.

½ heure d'accès = 1/20ème de la carte prépayée.

Contact : François BASTIEN - Château de Gouvvy
Rue d'Houffalize 12 - 0493/09.91.39 - epn@gouvvy.be



TOURISME - ÉVÈNEMENTS

S.I. SYNDICAT D'INITIATIVE DE GOUVY

BALADE EN FORÊT & CHASSE

La période de chasse recommence, soyez vigilant !

N'oubliez pas de vous renseigner sur les dates de chasses afin de pouvoir profiter au mieux de vos sorties nature.

Retrouvez toutes les infos concernant la chasse sur le site internet du Syndicat d'initiative de Gouvvy : www.gouvvy-tourisme.be.



UN WEEK-END AU MARCHÉ DE NOËL DE GOUVY

Cette année, **nous vous accueillons de nouveau deux jours au Château de Gouvvy, pour profiter du Marché de Noël : les 7 et 8 décembre 2024.**

Vous découvrirez une multitude d'exposants venus vous présenter leurs créations. Le moment idéal pour faire le plein de cadeaux uniques et originaux. Un bar et de nombreuses gourmandises seront à venir déguster dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Vous profiterez également d'animations pour petits et grands !

Vous souhaitez tenir un stand/chalet pour y proposer vos produits/créations ?

Contactez-nous sans tarder via l'adresse mail : info@gouvvy-tourisme.be

On se réjouit de vous y retrouver pour célébrer l'arrivée des fêtes !

Toute l'équipe du Syndicat d'Initiative vous souhaite déjà une belle fin d'année !



NEWS DE LA MAISON DU TOURISME - AUTOMNE 2024

OUVRONS LA PORTE À L'AUTOMNE !

Marcher dans les rues, c'est prêter inévitablement attention aux portes de nos habitations. Situées à rue ou dissimulées, parfois ouvertes, souvent fermées, attirantes ou dissuasives, tout un univers s' imagine au départ de ces portes. Elles sont des objets très singuliers tournés à la fois vers la protection et l'ouverture, vers soi et les autres. En ce début d'automne, les jours restent doux et les voyageurs sont encore nombreux dans la région, alors pourquoi ne pas rendre nos portes et leurs abords accueillants à celles et ceux qui les poussent ou les regardent. Avec des fleurs, des branches, des fruits, des bricolages, des montages, des mots, des dessins, des couleurs, elles créeront du lien et apporteront de la légèreté à l'automne.

Du 21/09 au 21/10, les communes de Gouvy, Lierneux, Stavelot, Stoumont, Trois-Ponts et Vielsalm vous invitent à embellir vos portes, seuils et abords. Habitants, résidents de tous âges, comités de quartier, associations et autres motivé.e.s, pour échanger vos idées, rejoignez le groupe Facebook **@ouvrons la porte à l'automne** ou contactez Viviane LEKEU à la Maison du Tourisme Haute Ardenne, info@haute-ardenne.be



VOUS DÉSIREZ ACCUEILLIR DAVANTAGE DE CYCLISTES DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ? LE LABEL « BIENVENUE VÉLO » A ÉTÉ PENSÉ POUR VOUS !

En Wallonie, dynamiser et augmenter la qualité des services pour les cyclotouristes est un atout considérable pour les acteurs touristiques locaux. Le label « Bienvenue Vélo » est synonyme d'équipements adaptés aux besoins spécifiques et aux attentes des cyclotouristes, autour du RAVeL, des points-nœuds ou d'autres voies cyclables. Choisir un établissement « Bienvenue Vélo », c'est opter pour des endroits où il fait bon s'arrêter et où les hôtes sont heu-

reux de vous voir arriver à vélo ! Adhérer au label, c'est offrir des services supplémentaires qui font la différence auprès des cyclotouristes. Il existe une grille de critères pour chaque catégorie d'établissements. La grille se compose de points obligatoires et de points facultatifs mais tout de même conseillés car ils apporteront un « Plus » à l'établissement.

Pour plus d'informations : Contactez Sylvanie UMMELS à la Maison du tourisme Haute Ardenne au 080/21.50.52 ou www.tourismewallonie.be/bienvenue-velo/

LA DIGITALISATION DU TOURISME, ÇA VOUS PARLE ?

En partenariat avec Acemis, la FTP Lux et les maisons du tourisme, le CGT a mis sur pied une série de formations appelées *Mon Bagage Numérique*. Celles-ci s'adressent aux hébergements touristiques autorisés, aux centres de tourisme social, aux attractions touristiques, aux SI, OT et MT reconnus par le CGT et à l'industrie du tourisme d'affaires. Elles ont pour but de vous familiariser avec les outils digitaux, partant du principe que les touristes sont hyper-connectés. Et nous, les opérateurs touristiques ?

Un 1^{er} atelier de sensibilisation aura lieu **le mardi 19 novembre 2024, de 9 à 17h** à la MT Haute Ardenne sur le thème "Améliorer l'expérience client grâce au digital". Cette journée vous permettra d'identifier les outils d'optimisation et de suivi de l'expérience digitale de vos clients (qu'appelle-t-on l'expérience client ? pourquoi s'y intéresser ? quels sont les nouveaux usages digitaux ? comment créer une expérience client conforme à ces nouveaux usages ?). Ensuite, vous apprendrez à identifier les différents leviers de l'expérience client digitale à tous les moments de votre relation avec le client (chaîne de valeur du parcours des touristes, spécificités de cette expérience, outils pour faire vivre une expérience client digitale optimale, outils de suivi de la satisfaction).

Tout ceci peut vous sembler bien compliqué, mais c'est accessible à tous. Vous prendrez avec vous votre PC portable. Suivez nos infos sur Facebook pour connaître la date précise de cette formation et la manière de s'inscrire.



©Florian Burnotte MTHA

Contact : Maison du Tourisme Haute Ardenne - Avenue de la Salm, 50 - 6690 Vielsalm - info@haute-ardenne.be - 080/21.50.52

NATURE - ENVIRONNEMENT



La géologie et l'histoire locale t'intéressent ?

Tu es passionné par la géologie ou l'histoire locale en lien avec le sous-sol ?

Rejoins notre groupe d'amateurs dédiés à l'exploration des trésors géologiques (forges, mines, carrières, poteries, ...) de notre région !
Participe à des sorties sur le terrain, des rencontres avec des experts, et partage tes découvertes avec d'autres passionnés.

Ensemble, nous percerons les secrets enfouis sous nos pieds et retracerons l'histoire de la pierre locale. Viens vivre cette expérience scientifique et humaine au sein du Parc naturel des deux Ourthes.

Comment nous rejoindre ?
Envoie un mail via l'adresse suivante : bastien.tribolet@pndo.be
en précisant ton nom, ton prénom et ta commune.
Plus d'infos : 0473 48 10 09

Suivons l'évolution de nos paysages

Partagez avec nous vos photos de paysages des années 1950 à 2000 (bâti, énergie, forêt, agricole,...)

Participez au projet international "Horizon Climatic" !



Le but ?

Créer un observatoire photographique des paysages pour étudier l'évolution de notre environnement face aux aléas climatiques. Vos photos sont précieuses pour retracer l'histoire du Parc naturel des deux Ourthes afin de mieux comprendre les transformations naturelles et humaines. Certaines photos seront utilisées pour être rephotographiées à notre époque et dans le futur.



Comment nous aider ?

Envoyez vos trésors photographiques en précisant le lieu

A Bastien Tribolet via l'adresse suivante

bastien.tribolet@pndo.be

Merci pour votre précieuse contribution !



PROJET BIODIVERCITÉ ET SEMAINE DE L'ARBRE 2024

La Commune de Gouvry a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projet « Biodivercité » 2023. Ce projet va permettre de concrétiser 2 actions pour cette fin d'année 2024 :

- la réalisation d'une zone de biodiversité à l'arrière de l'école de Bovigny ;
- la distribution de plants gratuits lors de la Semaine de l'Arbre en novembre 2024.

Un projet « Biodivercité » à l'école de Bovigny

Une zone de biodiversité à visée éducative à l'école de Bovigny a été réalisée. Elle a été mise sur pied avec les enseignants qui seront les principaux utilisateurs au quotidien avec leurs élèves. Nous attendons la bonne période pour planter les différents arbres et arbustes prévus. La zone pourra ainsi être utilisable dès le retour des beaux jours au printemps 2025.

Distribution de plants gratuits le 23 novembre 2024

Plusieurs plants indigènes (de nos régions) seront distribués gratuitement cette année dans le cadre de la Semaine de l'Arbre : Aubépine à un ou deux styles, Aulne glutineux,

Bourdaïne, Cerisier à grappes, Chêne sessile, Eglantier, Framboisier, Genêt à balais, Merisier, Noisetier, Prunellier, Sorbier des oiseaux, Sureau noir, Viorne obier.

Date : 23 novembre 2024 en matinée.

Lieu : Garage communal (Courtil 103 Z - 6671 Gouvry).



Programme :

- **en début de matinée** : balade guidée en partenariat avec le Syndicat d'Initiative ;
- **après la balade guidée** : une animation d'ADALIA pour les enfants ;
- **fin de matinée** : distribution des plants avec des conseils du Département de la Nature et des Forêts.

Les heures précises vous seront communiquées via le site internet communal et via Facebook dans le courant du mois de novembre.



CONTRAT DE RIVIÈRE DE L'AMBLÈVE ET DE LA ROUR.

LES EEE, C'EST QUOI ÇA ?



RETENEZ-LE, EEE = ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE !

Pour entrer dans le groupe des Espèces Exotiques Envahissantes, une espèce (végétale ou animale) doit remplir plusieurs conditions. Tout d'abord, elle doit être exotique, c'est-à-dire qu'elle a été introduite par l'Homme (volontairement ou non) en dehors de sa zone d'origine. Elle vient d'un autre pays que la Belgique (ou de l'Europe). Ensuite, elle est envahissante (elle se développe très bien) donc elle menace la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes locaux (indigènes). Elles peuvent aussi engendrer des nuisances socio-économiques diverses.

En Belgique, il existe une liste noire (très nuisibles) et une liste de surveillance (potentiellement nuisibles), vous pouvez les retrouver ici : <https://ias.biodiversity.be/species/all>



En Wallonie, vous pouvez consulter ce site, qui est très complet sur le sujet : <https://biodiversite.wallonie.be/fr/invasives.html?IDC=5632>



Au niveau des nuisances environnementales et en ce qui concerne les végétaux, le plus souvent ce sont des plantes qui ont une vitesse de croissance exponentielle. Elles prennent alors le dessus sur les indigènes. Pour les animaux, cela peut se traduire en voracité, adaptabilité et prédation. Dans tous les cas, elles disposent toutes d'une bonne capacité de dispersion. Malheureusement, nos espèces indigènes ne disposent pas de moyens de défense efficaces contre ces sans-gênes !

Autant pour les végétaux que les animaux, ces espèces ne retrouvent pas chez nous les régulateurs (prédateurs, pathogènes) qui leur permettraient de ne pas se développer de manière importante comme dans leur milieu d'origine. De plus, elles amènent de nouvelles maladies qui sont parfois fatales pour les indigènes avec lesquels elles cohabitent. Elles modifient aussi les propriétés des sols et de l'eau, ce qui est problématique pour les écosystèmes et leur équilibre parfois fragile.

Prenons des exemples pour illustrer nos propos, avec deux des plus problématiques EEE en Wallonie, l'écrevisse de Californie et la balsamine de l'Himalaya. Ici, aucun doute sur le caractère exotique de ces espèces, qui portent le nom de leur habitat d'origine.

La première est une porteuse saine de la peste de l'écrevisse, et menace notre seule écrevisse indigène (*Astacus astacus*, ou écrevisse à pattes rouges). Nous avons remarqué qu'elle était présente en grand nombre sur notre bassin de l'Amblève (dans 20 des 21 lieux analysés où il y avait des écrevisses). Elle a été introduite pour la consommation humaine initialement, et en plus d'être problématique pour notre espèce indigène, elle perturbe la chaîne trophique (ou chaîne alimentaire) car elle est omnivore opportuniste (mange de tout et s'adapte) et elle modifie la qualité de l'eau en remuant le fond et déstabilise les berges avec ses galeries. Quand elle arrive quelque part, elle prend vite le dessus sur les autres espèces.

La seconde est une plante avec de jolies fleurs roses qui a une croissance très rapide et dont le fruit expulse les graines parfois loin du pied. Elle forme des massifs qui empêchent la flore locale de se développer. Ses fleurs sont très mellifères (grande production de nectar), elle accapare donc les pollinisateurs qui délaissent les espèces indigènes. Les cours d'eau facilitent leur propagation, c'est pour cela qu'il y en a souvent le long des berges dont elle favorise l'érosion, car elle disparaît entièrement en hiver (ce qui laisse les berges exposées aux crues) pour revenir quand les températures sont plus favorables.

Avec l'équipe du Contrat de Rivière de l'Amblève et de la Rour, nous sommes en constante lutte contre les EEE. Concrètement, cela signifie que nous organisons des inventaires afin de savoir où et en quel nombre elles sont présentes, ainsi que des gestions de certaines espèces pour réussir à diminuer leur progression.

Vous pouvez nous aider en adoptant les bons gestes pour éviter l'arrivée de nouvelles espèces (ne pas relâcher d'animaux dans la nature, bien choisir les espèces végétales de son jardin) et freiner la propagation de celles déjà présentes.

Pour en savoir plus, consultez le site du service public de wallonie dédié aux EEE : <https://stopenvahissantes.be/home.html>

Nous vous invitons à vous renseigner plus en détail sur cette problématique, à nous suivre sur Facebook pour en apprendre plus et à nous contacter si vous avez besoin d'informations supplémentaires.

Contact : Place Saint Remacle 32 - 4970 Stavelot
crambleve@gmail.com - 080 28 24 35 - www.crambleve.com
Facebook : Contrat de Rivière de l'Amblève

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS POUR LE 3^E MARATHON DU TRI ! NÉANMOINS, DES EFFORTS RESTENT NÉCESSAIRES.

Pendant un mois, du 3 au 28 juin 2024, les équipes de contrôle qualité d'IDELUX Environnement ont mené une campagne intensive de vérification du tri des déchets. Trois équipes ont sillonné le territoire, réalisant plus de 8 700 contrôles qualité en un mois. Les résultats sont positifs avec une diminution des erreurs de tri : en 3 ans, le pourcentage de mauvais trieurs passe de 27 % à 22 %. Nous sommes sur la bonne voie, même si des efforts restent encore à fournir pour une partie de la population.

Poursuivre les efforts pour un tri efficace !

L'erreur de tri la plus fréquente reste la présence d'**emballages PMC** (P = Plastiques, M = Métalliques et C = Cartons à boissons) dans nos déchets résiduels (49 % des erreurs constatées). Les autres erreurs courantes sont : des **restes de nourriture** (32 % des erreurs) et des bouteilles et boîtes en verre (10 % des erreurs) dans les déchets résiduels. Par ailleurs, certaines photos en témoignent : les contrôleurs d'IDELUX tombent aussi sur des poubelles qui visiblement n'ont fait l'objet d'aucun tri. En effet, découvrir autant de canettes, d'emballages en plastique ou de déchets alimentaires dans les déchets résiduels est interpellant !

Ainsi, nous le rappelons : pour que les déchets puissent être correctement recyclés, il est essentiel de respecter les consignes de tri et de déposer ses déchets dans la bonne poubelle. Cela garantit non seulement le recyclage de nos déchets, mais contribue également à la sécurité de tous. Car certains déchets, comme les batteries, les piles et les produits toxiques, peuvent provoquer des incendies s'ils ne sont pas

triés correctement. Par ailleurs, un tri correct permet de réduire les coûts de gestion des déchets résiduels pour notre commune, soulageant ainsi la charge financière pesant sur les citoyens via la taxe.

À l'arrivée de ce marathon, notre commune et IDELUX Environnement remercient les citoyens pour leur collaboration et rappellent que les contrôles des poubelles se poursuivent tout au long de l'année. En effet, le Marathon du tri s'arrête, mais l'obligation de tri perdure et les équipes continuent à contrôler. Alors, restons vigilants et continuons à améliorer le tri des déchets.

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas.

Gérer au mieux nos déchets, c'est non seulement les trier mais aussi les réduire. Comme le dit l'adage, le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. Réduire le gaspillage alimentaire, limiter les emballages lors des achats, réparer ou donner au lieu de jeter ... les gestes zéro déchet sont nombreux et souvent bien plus simples qu'on ne le croit.

Contact : www.idelux.be ou le 063/23.19.87



TRANSMETTRE

plutôt que jeter !

COLLECTE DE JOUETS

EN BON ÉTAT, À L'EXCLUSION DES
PELUCHES ET JOUETS À PILES

Samedi
19 octobre 2024
dans votre
recyparc

Graphic-Plugin

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES





ENERGIE - MOBILITÉ

SCANNER THERMIQUE DE VOTRE BÂTIMENT

Dans le cadre de son Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC), la commune vous propose de réaliser un scanner de votre bâtiment à l'aide d'une caméra thermique mise à disposition par la Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg.

Coût ? Ce service est **gratuit**.

Pour qui ? Habitants et entreprises situés sur le territoire de la commune de Gouvy. Attention, places limitées pour cette opération « test ».



Pour quoi ? Pour vous permettre d'établir un diagnostic thermique de votre bâtiment afin, par exemple, de réaliser des travaux d'isolation, d'identifier les fuites thermiques, etc.

Quand ?

- **Sur réservation obligatoire** ouvertes du **01/10/2024 au 31/10/2024** inclus (clôture des inscriptions à 12h) auprès de Steve Thiry **080/29.29.23**.
- Les scanners thermiques se dérouleront **entre le 04/11/2024 au 21/02/2025** en fonction de la disponibilité de la caméra thermique.

Comment ? Un membre du personnel communal formé à l'utilisation de la caméra thermique se rendra chez vous le jour prévu lors de la réservation. Il vous communiquera, sur place (votre présence est obligatoire) et uniquement verbalement l'interprétation des résultats (pas de rapport écrit).

Durée ? Il faut compter entre 40 et 60 minutes pour le scanner thermique complet et les interprétations qui l'accompagnent.

Conditions ? Afin d'optimiser l'opération, celle-ci doit se dérouler idéalement en **matinée entre 9h30 et 12h30 et par temps sec, froid et sans soleil**. Il est possible que le scanner thermique soit reporté ou annulé en **fonction des conditions météorologiques**.

Informations et réservation : Steve Thiry 080/29.29.23

NOUVELLE PLATEFORME NATIONALE D'ENREGISTREMENT DES VÉLOS !

Le vélo fait fureur. Ce n'est pas une surprise. Il est bon pour l'environnement et notre santé, il améliore l'habitabilité de nos villes et de nos villages, et il stimule notre économie. Et le vélo est sur le point de devenir encore meilleur ! En effet, à partir du 23/04/2024, tout le monde en Belgique pourra utiliser la nouvelle plateforme d'enregistrement des vélos. Sur cette plateforme, vous pouvez enregistrer des vélos neufs ou d'occasion, et c'est totalement gratuit.

HALTE AU VOL DE VÉLOS

Les vols de vélos sont de plus en plus fréquents. Pour certaines personnes, cela peut être une raison de ne pas (plus) faire de vélo ou d'en faire moins souvent. Le gouvernement fédéral et les trois régions ont donc uni leurs forces et déve-

loppé un nouveau système uniforme de lutte contre le vol de vélos, basé sur l'actuel mybike.brussels. Ce nouveau système va plus loin que les systèmes existants, comme la gravure du numéro national. Grâce à ce système, toutes les informations relatives à votre vélo figureront dans un registre central. Il sera ainsi plus difficile pour les voleurs de vélos de prouver qu'ils sont propriétaires d'un vélo volé.



ENREGISTREMENT ET AUTOCOLLANT ANTIVOL GRATUIT

Mybike est gratuit et s'adresse à tous les habitants de la Belgique. Les cyclistes pourront demander un autocollant antivol gratuit avec un code unique qui sera apposé sur le cadre du vélo. La force de ce système est qu'il relie les vélos aux informations d'un propriétaire vérifié dans une base de données nationale (via Itsme ou eID, par exemple).

Les cyclistes qui disposent déjà d'une gravure ou d'un autre type d'enregistrement (le numéro de série du vélo, VeloPass, numéro Brompton, etc.) pourront aussi renseigner ces éléments dans leur compte mybike. Cela ne fera que renforcer la sécurité de leur vélo. Les utilisateurs actuels de Bruxelles pourront entrer en toute transparence dans le nouveau système national.

Lors de l'achat d'un vélo d'occasion ou lorsqu'un vélo volé est retrouvé, le code QR du vélo peut être scanné pour vérifier s'il a été volé. Le propriétaire peut être contacté de manière anonyme.

Contact : pour obtenir votre autocollant - service population
080/29.29.29

Envie d'en savoir plus ?

Vous souhaitez en savoir plus sur mybike ? Visitez le site web à l'adresse suivante : <http://mybike.belgium.be>



Sécurisez votre vélo !

En quelques minutes, enregistrez et identifiez votre vélo sur mybike.belgium.be !

Vous serez ainsi mieux protégé contre le vol du vélo.

mybike

Wallonie

ASSOCIATION

« EN PASSANT » CLUB D'ÉCHEC À GOUVY !

TOUS LES JEUDI DE 19H À 21H !

« En passant » s'adresse à tous ceux et celles qui souhaitent découvrir le jeu d'échec et/ou progresser dans la compréhension de ce magnifique sport qu'est le jeu d'échec.

Les 2 heures sont divisées en 2 temps.

La 1ère est consacrée à l'échauffement. On y voit de la théorie donnée par les grands maîtres José Raoul Capablanca, Tartakover, Dr Tarras, Steinitz et compagnie.

La deuxième est destinée à l'entraînement. C'est le temps de la mise en pratique de ce qui a été vu l'heure précédente.

C'est gratuit et l'inscription s'effectue lors de la participation à l'atelier.

L'atelier a lieu tous les jeudis entre 19h et 21h à Périple en la demeure, 1 rue verte à Limerlé.

Bienvenue à tous et toutes !

Contact : David Saxémard - 0476/05.45.49
080/51.19.46 - info@peripleenlademeure.com
www.peripleenlademeure.com



LES CARAVANES DES ARTISTES

Pour la troisième fois, les Caravanes des artistes nous ont rendu visite ce dimanche 25 août. L'organisation de cet événement a une fois encore été le fruit d'une belle collaboration entre le comité des fêtes de Vaux-Cherain, l'ASBL « C'est tout com » et la Commune de Gouvvy, dans le magnifique village de Vaux.

Au programme de cette journée, les visiteurs ont pu assister aux prestations de Richard Ruben, disco banane, Abbey Road, la ferme des animaux, JJ Renaud, Jean-Pierre Castaldi, Dans la boîte à souvenirs et Jonathan Dassin chante Joe.

Un merci au comité des fêtes, aux bénévoles et services communaux sans qui cet événement pour petits et grands n'aurait pas été possible.

Merci également au public présent en nombre et grâce auquel cette journée fut une belle réussite.



CERCLE HORTICOLE « LES TILLEULS »

QUELQUES NOUVELLES...

Pour cette fin d'année, nous vous proposons encore 2 conférences :

- le vendredi 4 octobre – thème : « De la graine à la plante » par Emmanuel Carrasco
- le vendredi 8 novembre – thème : « La multiplication des plantes intérieures » par Hervé Bergeret.

Pour rappel, toutes nos conférences ont lieu à 19h30 à la salle du conseil communal à Bovigny.

Le cercle horticole a pu organiser une nouvelle fois le concours des façades fleuries avec de beaux lots à la clé et ce, grâce à notre commune qui nous octroie un subside : le

1^{er} prix a une valeur de 300 €.

Les lauréats de cette année sont Mr Eric Demoulin et son épouse Mme Andrée Urbany de Liherin.

Nous avons encore eu droit à de magnifiques façades !

N'hésitez pas à consulter notre page facebook « le cercle horticole les tilleuls de Gouvy ». Vous pourrez y découvrir les différentes façades qui ont participé cette année.

Infos : cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com
0474/42.26.71

Notre carte de membre pour 2025 est déjà disponible, n'oubliez pas de nous la réclamer. Elle vous donne droit à des réductions dans de nombreux commerces de la région.



35 ANS D'HARMONIE

L'harmonie St Aubin de Gouvy fête cette année ses 35 ans.

Le petit groupe réuni pour animer le grand feu de Gouvy en 1989 est devenu maintenant une harmonie qui s'exporte. En effet, nous avons eu le bonheur d'accompagner le jumelage à Suze-La-Rousse. Le vendredi 17 mai au matin, tous les musiciens se sont réunis, boîte d'instrument et valise à la main pour participer à ce magnifique voyage. Sur place, nous avons répété, réalisé plusieurs prestations pour mettre l'ambiance, dégusté la boisson locale et nous avons participé à un jeu pour consolider les liens, déjà très forts, entre musiciens. Merci à Ernest et Suzette, deux suziens, pour l'organisation de cette activité.

Après ces 5 jours de voyage chargés de souvenirs, l'agenda ne s'est pas arrêté là. Nous avons participé à la kermesse dans le village, au traditionnel cortège de la fête des myrtilles et au marché des saveurs d'Ardenne à Farnières. Ce-



rise sur le gâteau, et une première en 35 ans, après avoir entendu l'harmonie en répétition à Suze, Claudy Lentz nous a fait une proposition qu'on ne pouvait refuser : participer à l'ouverture du 44e festival de Jazz et de Blues le 2 août. Ce fut une expérience inoubliable de jouer dans ce cadre enchanteur de la ferme de la Madelonne où tant de grands musiciens sont passés.

L'année de nos 35 ans se poursuit maintenant avec plusieurs prestations, dont notre concert d'automne. Après Sterpigny, il aura lieu cette année à Steinbach (dans le cadre de notre tournée communale), le samedi 19 octobre avec, en invités, nos amis de l'harmonie de Nadrin, sous la direction d'un ancien gouvion et ancien membre de l'harmonie, Romain Garitte.

L'harmonie célèbre également 2 mariages cette année parmi ses musiciens; félicitations aux heureux mariés!

Quelle belle année pour fêter nos 35 ans ! N'hésitez pas à venir rejoindre notre groupe, chez nous pas besoin de musique pour adoucir les mœurs, mais juste de la musique pour le plaisir de jouer et d'être ensemble.

Contacts : Corentin DAIGNEUX - 0499/24.08.69
corentindaigneux@gmail.com - Martial NOIRHOMME
0483/635.272 - martial_noirhomme@hotmail.com



CONFRÉRIE DES P'TITS LOUPS DE GOUVY

Ce fut un été chaud pour la confrérie des P'tits Loups de Gouvy. Pas seulement par la fourrure de nos tenues durant l'été mais par l'activité intense des représentations effectuées pour faire connaître nos produits : les « vôtés al rapeye » ainsi que la « Lupulus ».

Parmi les principales représentations, il y a la présence au stand de la province de Luxembourg sur la foire de Libramont et bien entendu l'organisation conjointe avec la confrérie royale des herdières d'Ardenne (nos parrains) de la Jac 2024 (la journée annuelle des confréries de Wallonie Bruxelles) qui a réuni dans la grand rue de Bastogne une septantaine de confréries ainsi que des milliers de visiteurs.



La suite de l'année s'annonce plus calme avec la journée famille où les P'tits Loups se retrouvent entre eux lors d'une journée conviviale.

Pour la première fois nous aurons l'occasion de participer avec toute la meute au Marché de Noël au château de Gouvy le premier week-end de décembre.

L'occasion de passer un bon moment de convivialité avec les gouvions qui pourront déguster à cette occasion nos excellents produits locaux.

Depuis la nuit des temps, dans le bassin ardennais et plus particulièrement dans la région de Gouvy et Lierneux, les vôtés al rapèye ont leur succès. Notre groupe entend refaire connaître ce produit qui était cuisiné par nos aïeux de la région et en perpétuer sa recette.



INGRÉDIENTS POUR FAIRE UNE DIZAINE DE GRANDES VÔTES AL RAPÈYE :

- 2 kg de pommes de terre râpées.
- 200 g de farine.
- 4 œufs.
- 0,250 l de lait.
- une pincée de sel.
- 500 g de lard fumé et du saindoux.

Certaines personnes ne mettent pas d'œufs, souvenir sans doute d'une époque où l'Ardennais n'en avait pas les moyens. Plus de lard ne nuit pas non plus : tout dépend de votre goût. Le saindoux et l'épaisseur sont laissés à l'appréciation du cuisinier du jour.

Préparation :

- Coupez le lard en dés et mettez-le fondre à feu doux.
- Lorsqu'il sera fondu, ajoutez-y une grosse noquette de saindoux de façon à obtenir une bonne graisse chaude dans laquelle baignent les crêtons.
- Durant ce temps, épluchez les pommes de terre puis râpez-les.
- Ceci constitue à mes yeux une étape importante. Je dispose pour ce faire d'une vieille machine à moudre la viande, de marque "Husqvarna-Sweden" qui donne un résultat que, à mon avis, des procédés plus modernes ou même une simple râpe ne donnent pas. De cette machine s'écoulent l'eau et la fécule qui se dépose dans un plat de récupération. L'eau sera jetée mais la fécule sera incorporée aux pommes de terre dorénavant moulues.

- Ajoutez la farine, les œufs entiers et le lait et mélangez pour obtenir un bon lawèt.
- Ajoutez une pincée de sel en tenant compte que le lard est sans doute déjà salé.
- Dans une grande poêle placée sur feu vif, versez une bonne cuillerée de graisse chaude avec des lardons et une louche de lawèt que vous étalez uniformément pour avoir la vôte la plus fine possible, étant bien entendu que celle-ci sera forcément bien plus épaisse qu'une crêpe.
- Vous laissez cuire le premier côté jusqu'à ce qu'il prenne une belle couleur dorée.
- Retournez ensuite la vôte en la faisant glisser par exemple dans un couvercle et laissez cuire l'autre côté sans rajouter de graisse.

Note :

Mangez immédiatement la première vôte : ça permet d'éventuellement corriger le lawèt (en ce qui concerne le sel principalement) et de déjà goûter le résultat d'une préparation qui a commencé depuis bien plus d'une heure car toutes les vôtés doivent être réalisées en vue d'être simplement réchauffées au moment du repas : elles sont bien meilleures encore ainsi.

Pour les réchauffer, mettez-les dans la poêle, sans graisse, celle incorporée lors de la cuisson suffit amplement, un côté puis l'autre.

La vôte al rapèye n'est pas un menu de régime. Comme disait le Choumaque, père de Toine Culot : "C'est crâ, c'est bon".

Contact : Emmanuel Haag - Grand Chambellan confrérie des P'tits Loups de Gouvy - 0475/781.642



SOCIAL

UN FRIGO SOLIDAIRE À GOUVY

LE FRIGO SOLIDAIRE EST INSTALLÉ À GOUVY NE GASPILLEZ PLUS, PARTAGEZ !

Nous sommes ravis d'annoncer l'installation d'un frigo solidaire à Gouvy, un projet qui illustre parfaitement l'esprit de solidarité et de lutte contre le gaspillage. Ce projet a été initié par le Plan de Cohésion Sociale de Gouvy, en collaboration avec le CPAS.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude aux jeunes de la MJ23, dont l'engagement a été essentiel à la réalisation de ce projet. En construisant un magnifique abri pour protéger le frigo, ils nous permettent de garantir la pérennité du projet. Leur travail exemplaire témoigne de leur implication dans la vie communautaire et de leur désir d'améliorer le bien-être de tous.

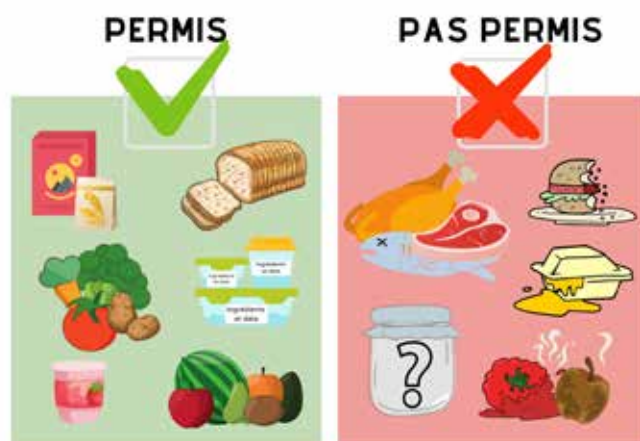
QU'EST-CE QU'UN FRIGO SOLIDAIRE ?

C'est un dispositif de partage de surplus alimentaires frais provenant de particuliers pour contribuer à une solidarité locale et lutter contre le gaspillage alimentaire.

Le frigo solidaire est ouvert à TOUS.

Une adresse : rue d'Ourthe 12A, 6670 Gouvy – Le frigo est installé sur le parking du CPAS

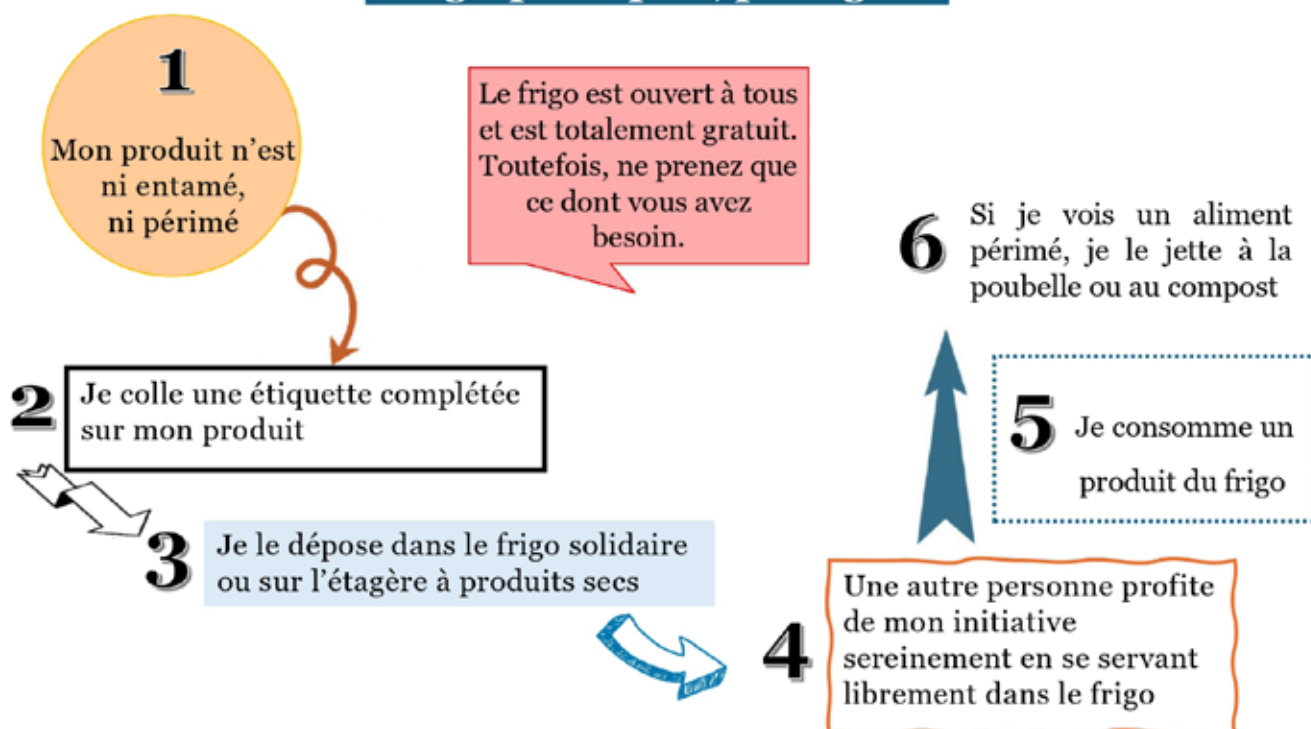
Contact : Stéphanie Infantino, Cheffe de projet PCS, au 080/29. 29.33 ou par mail stephanie.infantino@gouvy.be



Les plats préparés sont acceptés dans le frigo, mais ils doivent être identifiés du nom du plat, de la date de fabrication et (idéalement) des ingrédients présents dans le plat. Les viandes et poissons crus ainsi que les plats ou aliments déjà entamés sont interdits dans le frigo! Pour éviter les dégâts, merci de vous assurer que les plats que vous déposez sont bien fermés

COMMENT ÇA MARCHE ?

Ne gaspillez plus, partagez !



Commune de

Gouvy

2024-2025

Gouvy

16 septembre - 21 octobre - 18 novembre - 16 décembre -
20 janvier - 17 février - 17 mars - **28 avril** - 19 mai - 16 juin -
18 août

Cherain

16 septembre - 21 octobre - 18 novembre - 16 décembre -
20 janvier - 17 février - 17 mars - **28 avril** - 19 mai - 16 juin -
18 août

Beho

16 septembre - 21 octobre - 18 novembre - 16 décembre -
20 janvier - 17 février - 17 mars - **28 avril** - 19 mai - 16 juin -
18 août

+1M
De références

**RÉSERVABLES
EN LIGNE!**



www.bibliotheques.province.luxembourg.be
bibliobus@province.luxembourg.be
084/840 513



PROVINCE DE
LUXEMBOURG

Ça, c'est la Province !    
WWW.PROVINCE.LUXEMBOURG.BE

Gouvy : 13h00-14h30 : Route d'Ourthe, devant Résigouvy

Cherain : 14h45-16h15 : Parking de l'école

Beho : 16h30-18h00 : Devant l'école

PalliaLux, la plate-forme des soins palliatifs à votre service en province de Luxembourg

PalliaLux ASBL réunit localement les acteurs de la santé autour de la question de la fin de vie.
Son objectif : promouvoir la culture palliative en province de Luxembourg.

Soutien psychologique

Formation pour
professionnels
& volontaires



PalliaLux

Soutien social

Sensibilisation
grand public

Consolidation du réseau
de soins palliatifs

La Journée mondiale des
soins palliatifs a lieu
chaque 2ième samedi
d'octobre.

La campagne "Bien plus
que des soins" porte un
message fort : les soins
palliatifs améliorent la
qualité de vie des patients
et de leur proche.

 bienplusquedessoins.be
 soinspalliatifs.be

Plus d'infos :

 info@pallialux.be

 084 43 30 09

 pallialux.be



Rue Victor Libert 45/4
6900 Marche-en-Famenne

Nous soutenir :
BE20 2500 2195 7956

**BIEN PLUS
QUE DES
SOINS** 



Vous souhaitez rester au domicile le plus longtemps possible ?
 Votre santé ne vous permet plus d'assurer les tâches du quotidien ?
 Vous cherchez des solutions pour les déplacements à l'extérieur de votre domicile ?
 Vous sortez d'hôpital ? Bébé arrive et la vie de famille va être chamboulée ?



Dans ce cas, **l'aide familiale** vous accompagne en réalisant l'entretien, la gestion du linge, la planification et la confection des repas, ... Tout en assurant une présence et une écoute.
 L'aide familiale effectuée seule ou avec vous, les petits déplacements : médecin, courses, banque, ...
 L'aide familiale vous aide à l'organisation de la maison, vous propose un soutien pour l'éducation des enfants, ...
 Elle vous aide à effectuer votre toilette d'hygiène.

L'aide ménagère sociale vous accompagne en réalisant l'entretien courant des espaces de vie, nettoyage des vitres, etc.

La garde à domicile vous assure une surveillance et un accompagnement ludique et récréatif.
 Elle vous aide à effectuer votre toilette d'hygiène et elle vous prépare des repas.



Vous devez organiser votre retour à domicile ?
 Ou vous souhaitez adapter l'aide déjà en place ?
 Vous devez mettre en place plusieurs services d'aide : infirmières, kiné, aides familiales, matériel médical, ...

Notre **service de coordination** s'occupe de tout selon votre demande.
 La coordinatrice vous propose un large panel de solutions tant matérielles qu'humaines grâce à sa connaissance des services existants au niveau local.
 Elle assure le suivi de votre demande de manière professionnelle et leur intervention est gratuite.

Pour toutes questions, nous vous invitons à prendre contact au 080/51.00.84 ou avec le centre de coordination au 084/41.02.97

AÎNÉS



COURS DE GYMNASTIQUE DOUCE ET PRÉVENTION DES CHUTES

Des cours de gymnastique, destinés aux seniors de 65 ans et plus, ont lieu à la Maison du Village des 3 frontières à Beho (à côté de l'école communale).

Ils se donnent tous les jeudis de 9h à 10h.

Le premier cours est gratuit.

Par la suite, se procurer une carte pour 10 séances (30€).

Intervention de la Mutuelle en fin de session.

Infos et inscription : Jacqueline Piérard - 0495/72.82.11
 080/51.79.44

Organisation : Commune de Gouvvy – CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés) - A.S.B.L. Gysmana

« LE TRAIN DU CHANGEMENT »

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés vous invite à embarquer dans « Le train du changement » conduit par la troupe de théâtre-action d'Enéo – province de Luxembourg.

Des thèmes tels que les nouvelles technologies, les enjeux climatiques, la gestion des déchets, la pollution y sont abordés. Tout s'accélère ! Il faut sans cesse s'adapter si on ne veut pas être le dernier wagon du train. Dans un décor de gare, au travers de rencontres aussi inattendues que cocasses, réflexions, émotions, surprises et rires sont au rendez-vous. Un échange avec le public est prévu après la représentation.

Bienvenue à tous le dimanche 20 octobre à 14h. Cercle de Jeunesse Saint-Lambert 6673 Rettigny.

Bar ouvert. Entrée libre.

Contact : Jacqueline Pierard - 080/51.79.44



ECONOMIE – COMMERCE ET SERVICES



PARTICIPEZ À LA 18^E JOURNÉE DE L'ARTISAN ET FAITES RAYONNER VOTRE SAVOIR-FAIRE GRÂCE AU LABEL « ARTISANAT CERTIFIÉ »

La 18^e Journée de l'Artisan aura lieu le dimanche 17 novembre 2024. Cet événement, organisé par le SPF Economie et le Ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME, promeut et valorise le savoir-faire artisanal de nos régions. Chaque année, cette journée rencontre un succès croissant auprès du grand public et des artisans participants.

POURQUOI PARTICIPER ?

La Journée de l'Artisan est une occasion unique de :

- **présenter vos talents** : faites découvrir votre métier et vos techniques à travers des démonstrations, des ateliers interactifs, des visites guidées ou toute autre animation attrayante que vous souhaitez proposer ;
- **vendre vos créations** : profitez de cet événement pour vendre vos œuvres et créations uniques directement au public ;
- **renforcer votre notoriété** : en tant qu'artisan certifié, vous bénéficierez d'une visibilité nationale grâce à une campagne de communication ciblée.

AVANTAGES DU LABEL « ARTISANAT CERTIFIÉ »

En devenant un artisan certifié, vous accédez à :

- **une reconnaissance officielle** : le label « Artisanat Certifié » est la seule reconnaissance officielle sur le plan fédéral pour les artisanes et artisans en Belgique ;
- **une mise en valeur de votre savoir-faire** : le label vous permet de montrer votre expertise et d'attirer l'attention sur la qualité de votre travail ;

- **des outils promotionnels** : vous recevrez un kit de communication complet pour promouvoir la Journée de l'Artisan dans votre région.

Le label est également accessible aux artisanes et artisans à titre complémentaire, élargissant ainsi les possibilités de reconnaissance et de valorisation.

INFOS & INSCRIPTION

Inscrivez-vous gratuitement dès maintenant sur <https://journeedelartisan.be/>

DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS : 4 OCTOBRE 2024.

En cas de retard, il ne sera plus possible de recevoir le kit de communication imprimé.

COMMENT DEVENIR ARTISAN CERTIFIÉ ?

Pour obtenir le label, visitez lesartisans.be et suivez les instructions pour soumettre votre demande de certification.



CHERAIN – SAVONNERIE CALMM

Fabrication artisanale, à la main et à taille humaine, de savons solides et de bougies.

Comment : nos savons (solides et liquides) sont fabriqués à partir de matières premières issues de l'agriculture biologique, sans colorants chimiques, ni parfum de synthèse. Nos créations sont homologuées par un chimiste cosmétologue.

Nos bougies naturelles sont fabriquées avec le plus grand soin, à base de cire végétale, d'une mèche en coton, les parfums proviennent de Grasse.

Pourquoi : respecter la planète dans des gestes quotidiens, se sentir bien dans sa peau, nous créons ainsi de la qualité et du plaisir au travers de nos productions.

Où : Cheraïn 9C (atelier ouvert uniquement sur rdv).

Contact : Mary Ann & Laurent - 0493/02.81.37

calmm.soap@gmail.com – Facebook : calmm soap



FEEL SO GOOD : VOTRE PARTENAIRE BIEN-ÊTRE SANTÉ & PROFESSIONNELLE

À la recherche d'un mieux-être au quotidien ?

Que vous ayez des soucis de poids, de stress, de sommeil, de digestion, des problèmes liés à une maladie (Diabète, Tyroïde, Crohn...) ou si vous désirez optimiser vos performances sportives... NOUS AVONS LA SOLUTION !

Delphine & Philippe vous accompagnent et vous aident à retrouver vitalité, énergie et équilibre, tout en vous régaland de saveurs gourmandes, cuisinables et ou à prendre sur le pouce.

Nous vous offrons un suivi personnalisé gratuit !

Mais ce n'est pas tout ! FEEL SO GOOD vous offre également l'opportunité de compléter vos revenus ou une reconversion professionnelle.

En rejoignant notre équipe, vous pourrez partager notre passion pour le bien-être et la nutrition, tout en bénéficiant d'un complément financier. Nous vous accompagnons à chaque étape pour réussir dans cette aventure enrichissante.

L'opportunité vous est donnée de devenir conseiller !

Prenez soin de votre santé !

Contact : Delphine DEROUANE & Philippe COUCKE
Conseiller indépendant en partenariat avec Beautysané
Delphine : 0477/84.28.21 - Philippe : 0495/18.43.02



CYCLOSAX

UN ATELIER D'AUTORÉPARATION

Un des objectifs de l'atelier Cyclosax est de permettre à chacun de comprendre le fonctionnement du vélo et de devenir autonome dans sa pratique. Les problèmes mécaniques sont souvent un frein au développement de son usage. L'autonomie dans l'entretien et la réparation est donc un enjeu prioritaire. On y effectue les gestes et connaissances de base pour résoudre les problèmes courants de sa mécanique.

L'autre objectif est de promouvoir l'usage du vélo. Celui-ci prend une position très concrète face aux enjeux climatiques.



Ce moyen simple de locomotion participe à une mobilité plus douce. Le cycliste s'engage dans une transition vers un mode de vie plus durable.

Pour consommer durablement selon l'adage « mieux avec moins », Cyclosax s'organise pour que les vélos inutilisés retrouvent un/une cycliste sur leur selle et pour que les pièces réutilisables des vélos mis au rebut soient à nouveau mises en circulation. Tout l'outillage destiné aux vélos ainsi que mon savoir-faire sont mis à disposition.

L'accès à l'atelier vélo est prix libre à partir de 10€.

Bienvenue tous les mercredis après midi pour l'atelier Participatif Cyclosax de 13h à 19h.

L'Atelier de réparation ainsi que le magasin sont ouverts le mercredi, le vendredi et le samedi de 13h à 19h ou sur rendez-vous.

Contact : David Saxémard - Rue verte 1 – 6670 Limerlé
cyclosax@tutmail.com

ZAOCONCEPT

MA DÉMARCHE CRÉATIVE AU SERVICE DE VOTRE COMMUNICATION VISUELLE !

Depuis plus de 25 ans dans le milieu de l'imprimerie et du graphisme, j'ai eu l'envie de créer mon projet d'entreprise.

Ma créativité, mon sens de l'écoute mêlés à mon expérience

technique et professionnelle, ma rigueur et mon sens de l'organisation sont des atouts pour vous proposer le visuel qui correspondra à votre image.



De l'inspiration à la réalisation...

VOTRE IDENTITÉ VISUELLE SUR MESURE

LOGOS · CARTES DE VISITE
FLYERS · AFFICHES · DÉPLIANTS
FAIRE-PART · BROCHURES · LETTRAGE ...

zaoconcept@gmail.com · T. 0032 497 79 85 11
Isabelle Legros rue verte 10c B-6670 Limerlé

AGENDA

SEPTEMBRE

- **Vendredi 27/09 : An American Day** - Dans les intérieurs d'Edward Hopper
Infos et réservations : Service culturel de Gouvvy - 080/29.29.45 - 0495/146.980
dorina.muntean@gouvvy.be – Voir page 15.
- **Samedi 28/09 : Concert d'automne de Musica Gouvvy** à l'église de Limerlé à 20h.
Au programme : des œuvres de Mendelssohn et Grieg par le quatuor à cordes Melpomène.
Verre de l'amitié offert à l'issue du concert. Entrée 12 €. Gratuit pour les moins de 18 ans.
Infos : info@musicagouvvy.be - 0491/97.51.31

OCTOBRE

- **Vendredi 4/10 : Conférence du Cercle horticole « De la graine à la plante »**
Voir page 28.
- **Dimanche 13/10 : Petit Marché fermier** à Périple en la Demeure à Limerlé, de 11h à 14h.
- **Samedi 19/10 : Concert-Conférence-Souper - Une soirée vivaldienne**
Infos et réservations : Service culturel de Gouvvy - 080/29.29.45 - 0495/146.980
dorina.muntean@gouvvy.be - Voir page 16.
- **Samedi 19/10 : Spectacle humoristique « Les aventures du p'tit Joseph »**, à partir de 6 ans. Rendez-vous à la salle « Le Cosmos » de Sterpigny à 20h. Bar et petite restauration.
Prix : 12€/adulte – 7€/enfant (-12ans). Au profit de la Maison Blanche de Cherain.
Renseignements : info@m-blanche.be.



Musica Gouvvy
vous invite à son
concert d'automne
Samedi 28 septembre
20h à l'église de Limerlé

Melpomène Quartet
Mendelssohn & Grieg

Verre de l'amitié offert
à l'issue du concert

Entrée 12 euros
Gratuit pour les moins de 18 ans
Informations: 0491 97 51 31
info@musicagouvvy.be

Éditeur responsable: Musica Gouvvy ASBL
Michel Nève, Belfort 110, 6673 Gouvvy

IMEP whitecube



STEINBACH
MARCHE NOCTURNE
D'HALLOWEEN

31 Octobre 2024
Départ de 19h à 20h30

Circuits balisés de +/- 4 km et 7km
Arrêt sur le parcours (soupe potiron maison, boissons...)
Jeux pour les enfants

Au retour à la salle : boissons, pains saucisses et hamburgers

Prévoir lampe de poche et vêtements adaptés à une marche
dans la nature

INFO
080/ 51 04 36
sallelesardennais@yahoo.fr

OCTOBRE

- **Dimanche 20/10 : Le CCCA vous propose « Le train du changement »** conduit par la troupe de théâtre-action d'Enéo. Cercle de Jeunesse Saint-Lambert 6673 Rettigny à 14h. Contact : Jacqueline Pierard - 080/51 79 44 - Voir page 12.
- **Jeudi 31/10 : Marche nocturne d'Halloween** à Steinbach. Départ entre 19h et 20h30 au départ de la salle du village. Marche de 4km ou 7km. Bar et petite restauration. Infos : 080/51.04.36 ou sallelesardennais@yahoo.fr

NOVEMBRE

- **Vendredi 8/11 : Conférence Marc Chagall – Da sa terre natale au plafond de l'Opéra Garnier** - Infos et réservations : Service culturel de Gouvy - 080/29.29.45 - 0495/146.980 dorina.muntean@gouvy.be – Voir page 16.
- **Vendredi 8/11 : Conférence du cercle horticole « La multiplication des plantes intérieures »** - Voir page 28.
- **Dimanche 10/11 : Petit Marché fermier** à Périple en la Demeure à Limerlé, de 11h à 14h.
- **Jeudi 14/11 : Conférence - La restauration de l'Ardenne sinistrée 1945-1948** - Infos et réservations : Service culturel de Gouvy - 80/29.29.45 - 0495/146.980 - dorina.muntean@gouvy.be - Voir page 16.
- **Dimanche 17/11 : ASBL « Salle Au Bon Vieux Temps » à Bovigny vous invite à son repas organisé à la salle à 12 heures.** Bienvenue à toutes et à tous. Renseignements : SIMON Alex - 0477/78.14.21 - alexsimondnf@gmail.com
- **Dimanche 24/11 : Matinales au Château - « Ohé, ohé »** spectacle conte et marionnette – Infos et réservations : Service culturel de Gouvy - 080/29.29.45 - 0495/146.980 dorina.muntean@gouvy.be - Voir page 17.
- **Dimanche 24/11 : Les Petits déjeuners d'Oxfam** à Cherain. Rendez-vous à la salle « Chez Joséphine » (Cherain 34 b 2) de 8h à 11h. Renseignements : 0470/69.14.16

DECEMBRE

- **Dimanche 01/12 : Concert des « Chilly Pom Pom Pee »** à la ferme Madelonne à Sterpigny à 15h. Entrée : 15€.
- **Samedi 07 et dimanche 08/12 : Marché de Noël** au Château de Gouvy. Entrée libre. Nombreux exposants, bar et petite restauration. Animations pour petits et grands & concerts. Ambiance conviviale et chaleureuse. Plus de renseignements auprès du Syndicat d'initiative de Gouvy : 080/51.01.80
- **Dimanche 08/12 : Petit Marché fermier** à Périple en la Demeure à Limerlé, de 11h à 14h.
- **Dimanche 08/12 : Concert lyrique** de Musica Gouvy à l'église d'Ourthe à 10h. Les huit chanteuses de l'ensemble vocal Catharsis vous feront découvrir l'univers de la musique renaissance, en abordant à la fois des compositeurs des siècles passés mais également des compositeurs d'aujourd'hui. Verre de l'amitié offert à l'issue du concert. Entrée 12 €. Gratuit pour les moins de 18 ans. Infos : info@musicagouvy.be - 0491/97.51.31
- **Samedi 14/12 : Concert de fin d'année** – Candlelight – Infos et réservations : Service culturel de Gouvy - 080/29.29.45 - 0495/146.980 - dorina.muntean@gouvy.be – Voir page 17.
- **Samedi 14 et dimanche 15/12 : Grande expo d'hiver** au Claywoodfactory à Courtil (n° 102). Collection de cadeaux de Noël : Art brut – Céramiques – Tournage de bois. De 11h à 17h. Infos : 0475/77.50.34
- **Samedi 21/12 : Marché de Noël** de Cherain. Chorale de l'école du village, artisans, petite restauration et bar de Noël.





Grande expo d'hiver au Claywoodfactory

Le 14 et 15 dec 2024 de 11h00 à 17h00 à Courtil 102 - Bovigny

l'art brut - les ceramiques - le tournage de bois

grande collection de cadeaux de Noël



**Vous souhaitez renseigner vos événements dans l'Agenda de la Vie Communale,
contactez le Syndicat d'Initiative à l'adresse mail info@gouvy-tourisme.be**



Marché de Noël



au Château de **GOUVY**
Rue d'Houffalize 12

Artisanat & Cadeaux

Bar & Petite
restauration

Animations & Concerts

Sam. 07

DÈS 14H00

Dim. 08

DÈS 11H00

DÉC.

INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR !



A 1 KM À PIED DE LA GARE



ARDENNE
belge

Wallonie
be

Province
Luxembourg

PROVINCE DE
LUXEMBOURG

